



N°2/4

LE QUIZZ DE L'ETE DE

LA CGT FINANCES PUBLIQUES

*Pour combattre les idées reçues,
la CGT Finances Publiques vous propose
ce Quizz de l'été.*

*Tous les lundis du mois d'août, des
thèmes différents*

Cette deuxième semaine,

***l'emploi, la précarité
et les discriminations.***

Montreuil, le 10/8/2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

EMPLOI et PRECARITE

Question 1. Combien de chômeurs compte-t-on en France ?

- A) 3 552 000 B) 5 414 200 C) 5 717 900 > Réponse : les trois

Explication :

Réponse A : ce sont les privés d'emploi dits de catégorie A (sans aucune activité le mois précédent l'enquête UNEDIC) ;

Réponse B : ce sont les privés d'emplois, englobant ceux ayant eu au cours du mois passé une activité très réduite ;

Réponse C : ce sont les privés d'emploi, comprenant les chiffres des départements d'outre-mer.

En un an, l'augmentation du chômage est de plus de 396 000.

Question 2. Quelle est l'augmentation du chômage en France depuis le déclenchement de la crise financière et bancaire en 2008 ?

- A) + 2 millions B) + 70 % C) + 2,5 points > Réponse : encore les trois

Explication :

Réponse A : il y a effectivement 2 millions de privés d'emplois en plus en France depuis 2008 ;

Réponse B : 2 millions de privés d'emploi en plus, c'est bien une augmentation de 70 % du nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) ;

Réponse C : +2,5, c'est l'augmentation du taux par rapport à la population active, puisque l'on est passé de 7,5 % en 2008 à 10 % en 2015.

Question 3. Le chômage touche surtout la France ; dans le reste de l'Europe, cela se passe mieux.

- VRAI ☐ ou FAUX ☐ un indice... ☹ > Réponse : FAUX

Pour l'Union européenne (28 pays), le nombre de chômeurs est de 23,5 millions et le taux de chômage, en 2014, s'est établi à 9,9 %.

Pour la zone Euro (18 pays) : 11,3 %, avec des pays à 13,5 % comme le Portugal, la Slovaquie à 12,5 %, l'Espagne à 23,6 %, l'Italie à 13 %, l'Irlande à 10,5 %...

Et l'Allemagne ? allez-vous dire... Elle, au moins, elle sait gérer. Elle est à 4,8 %. C'est oublier la face cachée du modèle allemand qui permet de ne répertorier qu'un chômeur sur 2 de plus de 58 ans (225 000 chômeurs non comptabilisés) et qui a, surtout, mené une politique sans précédent de dévalorisation des salaires.

Développement sans précédent du travail partiel contraint, des minis-jobs (payés entre 1,5 € et 3,50 € de l'heure). Aujourd'hui, près d'un travailleur allemand sur cinq est un travailleur pauvre au sens du Bureau international du travail. On compte 2 millions de salariés à moins de 6 € de l'heure.

Question 4. Les privés d'emplois touchent :

- A) Moins de 500 € par mois B) 4 000 € par mois C) + de 1 500 €
D) Moins que le SMIC E) Ne perçoivent pas d'indemnités > Réponse : toutes ces informations sont vraies

33 % des privés d'emplois NE SONT pas INDEMNISES.

50 % perçoivent moins de 500 € par mois.

7 % perçoivent plus de 1 500 €.

75 % des privés d'emplois perçoivent moins que le SMIC.

Seuls 17 000 privés d'emplois (sur plus de 5 millions, essentiellement des cadres supérieurs) perçoivent 4 000 € par mois.

Question 5. Combien de mal-logés en France ?

A) 1,5 millions B) 3,5 millions C) 2,7 millions.

> Réponse : B

Selon la fondation Abbé Pierre, ce sont 3,5 millions de personnes qui sont considérées comme «mal logées» en France en 2015.

700 000 sont privées de logement personnel et 2,8 millions vivent dans des conditions de logement très difficiles.

La misère d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle des années 1950. Notre pays s'est enrichi et les conditions de logement se sont améliorées. Mais les associations d'aide aux plus démunis mettent en évidence les situations dramatiques dans lesquelles vivent toujours des milliers de personnes. Parmi les 3,5 millions de mal-logés, 141 000 n'ont pas de domicile et parmi eux, 12 000 seraient des sans-abri.

Question 6. Qui part en vacances en France en 2015 ?

A) 66 % des français ; B) 52 % des français ; C) 82 % des salariés ; D) 47 % des salariés ;
E) 46 % ne partent pas.

Réponses :

66 % des français partaient en vacances en 1995 ;

52 % en 2010 ;

82 % des cadres partent en vacances ;

47 % des ouvriers ;

46 % de ceux qui ne partent pas renoncent pour des raisons économiques.

3 millions d'enfants ne sont pas partis en vacances en 2012 (46 % d'enfants d'agriculteurs, 31 % enfants d'employés et 34 % enfants d'ouvriers).

Question 7. S'il y a du chômage en France, c'est parce que le marché du travail est trop rigide, les salariés trop protégés ?

VRAI ☐ ou FAUX ☐

un indice... ☹

> Réponse : FAUX

En France, la proportion des embauches en CDD n'a cessé d'augmenter pour représenter en 2015 près de 85 % du total des nouveaux contrats à l'embauche conclus.

Le CDI reste la norme mais après de longues années de précarité fait de CDD, Intérim ou temps partiel imposé.

Le CDI que le MEDEF rêve de faire disparaître en implorant saint Manuel (Valls) et saints François (Hollande et Rebsamen réunis).

Question 8. Quel est le niveau du taux de précarité des salariés (CDD, intérim et emploi précaire rapporté à l'emploi total des 15 ans et plus) ?

A) 5,3 %

B) 8 %

C) 11,9 %

D) 50 %

> Réponse : A pour l'année 2012

Pour info : 5,3 % en 1980 ; c'était 8 % en 1992 mais 50 % est le bon chiffre si l'on se réfère aux jeunes de 15 à 24 ans.

Question 9. Le temps partiel subi concerne :

7 % des salariés à temps partiel : VRAI ☐ ou FAUX ☐

40 % des 15-29 ans : VRAI ☐ ou FAUX ☐

1 million de femmes : VRAI ☐ ou FAUX ☐

2300 000 hommes : VRAI ☐ ou FAUX ☐

35 % des ouvrières

et 13 % des cadres : VRAI ☐ ou FAUX ☐

> Réponse : toutes ces données sont vraies.

DISCRIMINATIONS

Question 1. Les hommes gagnent :

16 % de plus que les femmes ; 31 % de plus que les femmes ; quel est le bon chiffre ?
> Réponse : les deux, dans un cas, c'est à temps de travail égal : 16 %.

Si l'on tient compte du fait que les femmes sont beaucoup plus à temps partiel et notamment à temps partiel subi, cet écart est de 31 %.

Question 2. La répartition déséquilibrée des professions : selon vous quel est le pourcentage de femmes dans les professions suivantes :

Aides à domicile, secrétaires, employés administratifs, enseignants.

> Réponses : aides à domicile : 97 % ; secrétaires : 90 % ; employés administratifs : 72 % ; enseignants : 66 %.

Question 3. Pénibilité du travail :

54 % des ouvriers connaissent des contraintes de rythme de travail ;

26 % des cadres supérieurs ;

32 % des ouvriers déclarent subir des nuisances sonores sur leur lieu de travail, contre 6 % des cadres.

> Réponse : Tous ces chiffres sont vrais.

Entre les métiers les moins qualifiés et le haut de la hiérarchie, les conditions de travail n'ont pas grand-chose à voir.

Question 4. Les représentants syndicaux sont mieux payés que les autres salariés.

VRAI ☐ ou FAUX ☐

> Réponse : Faux.

Selon une enquête réalisée par le Ministère du Travail auprès de 2 229 entreprises, à travail égal, le salaire des délégués syndicaux est 10 % inférieur à celui des autres salariés.

Question 5. Niveau de diplôme, chômage et quartiers en difficultés.

Dans les Zones urbaines sensibles (ZUS), quel est le taux de «non diplômés»

☐ 30 %

☐ 50 %

☐ 60 %

> Réponse : 50 %.

Question 6. Quel est le pourcentage des détenteurs d'un diplôme supérieur au bac qui sont au chômage ?

11,3 % ou 5,4 %.

> Réponse : 11,3 % dans les zones urbaines sensibles, 5,4 % hors des zones urbaines sensibles.

Question 7. Trois ans après la fin de leurs études les jeunes occupent un emploi :

A) 77 % en moyenne ; B) 66 % en moyenne ?

> Réponse A.

Les deux chiffres sont bons : dans le premier cas, pour les enfants dont les deux parents sont nés en France.

Question 8. SOS homophobie a reçu 3 517 témoignages de victimes de discriminations du fait de leur orientation sexuelle en 2013. Un chiffre en augmentation de :

A) 18 %

B) 41 %

C) 78 %

> Réponse : C.

La hausse considérable des appels en un an (+ 78 %) ainsi que l'augmentation de l'homophobie sur Internet (passant de 35 à 51 % entre 2012 et 2013), en même temps que baissent les cas d'agressions physiques, mettent en avant le climat d'homophobie sociale alors que le débat sur le mariage pour tous battait son plein en 2013, mais aussi une meilleure sensibilisation du public.

**La semaine prochaine, retrouve la suite de ce quizz de l'été.
Les thèmes étudiés seront : l'Europe, la Grèce et la protection sociale.**